

Saretec  
**Agence de Rouen**  
2 avenue des Hauts Grigneux  
Mach 2  
76420 Bihorel

Sainte-Marie-des-Champs, le 12 août 2020

**Lettre recommandée + AR n°1A 166 417 6129 3**  
et envoi par mail

V/Réf. : 444 0233 JDE 76 Copro Pôle artisans Allée Charles Lindbergh 76520 Boos

V/Réf. : 442 3382 JDE 76 C SAS Zeta\* 67 rue Charles Lindbergh 76520 Boos

N/Réf. : 2020-403

Monsieur l'Expert,

Votre courrier du 5 août 2020 ci-dessus référencé a retenu toute notre attention.

Vous précisez que la responsabilité de CAP Terrain en qualité de constructeur non réalisateur est susceptible d'être engagée compte-tenu de la présence d'une marnière à proximité immédiate des bâtiments construits.

Comme nous vous l'avons déjà indiqué nous vous rappelons que CAP Terrain en qualité de Promoteur et constructeur non réalisateur n'a commis aucune erreur dans ces opérations, l'apparition de la suspicion de cavité étant apparue fin 2018 après construction des deux bâtiments.

Nous actions la mobilisation de la dommage ouvrage dans ces deux opérations.

La réalisation d'un puits de visite de la Marnière pour qualifier l'étendue et les caractéristiques de celle-ci ainsi que les travaux de comblement ultérieur nous apparaissent en effet indispensables pour supprimer le risque actuel. Il convient également de réaliser les forages autour du bâtiment et sous le bâtiment de copropriété conformément à la proposition de sondages établie par le Géotechnicien ECR.

Nous aimerions cependant connaître plus précisément la nature des investigations que vous préconisez ainsi que le détail du montant annoncé de 55 000 € pour la copropriété et 130 000 € pour la SCI ZETA compris principes de répartition entre les 2 DO.

Nous vous prions d'agrérer Monsieur l'Expert, l'expression de notre considération distinguée.

**SARL Cap Terrain**  
Rue de la Pépinière  
76190 Sainte Marie des Champs  
Mail : capterrain@orange.fr  
SIRET : 529 224 628 00014 – APE : 6810Z

Le co gérant de CAP Terrain  
**Christian GIRAUD**